

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00705

Numéro SIREN : 428 268 023

Nom ou dénomination : DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2023 sous le numéro de dépôt A2023/009435

**DISTRIBUTION CASINO FRANCE**

Société par actions simplifiée au capital de 106.801.329 €  
Siège social : 1 cours Antoine Guichard, 42000 SAINT-ETIENNE  
428 268 023 R.C.S. SAINT-ETIENNE  
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE  
DU 31 OCTOBRE 2023**

(...)

**PREMIERE DÉCISION**

*(Constatation de la démission de Monsieur Raphaël MATTELON de son mandat de membre du Directoire et nomination de Madame Aurélie HOUSSAY en qualité de nouveau membre du Directoire)*

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Raphaël MATTELON de son mandat de membre du Directoire à compter de ce jour et décide de nommer en remplacement, en qualité de nouveau membre du Directoire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'associée unique qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023 :

**Madame Aurélie HOUSSAY**, née le 29 août 1984 à Loretteville (Canada), de nationalité française et domiciliée 12 rue du Maréchal Foch, 78120 Rambouillet.

Madame Aurélie HOUSSAY ne percevra pas de rémunération au titre de son mandat de membre du Directoire.

Madame Aurélie HOUSSAY a fait savoir par avance qu'elle acceptait ce mandat et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

***Décision adoptée par l'Associée Unique.***

**DEUXIEME DÉCISION**

*(Constatation de la démission de Monsieur Raphaël MATTELON de son mandat de Directeur Général).*

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Raphaël MATTELON de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour.

***Décision adoptée par l'Associée Unique.***

**TROISIEME DÉCISION**

*(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités).*

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et, notamment, au JOURNAL LA LOI, une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre) ou à Mme Claire JOANNES ou à Mme Nabila LIEVRE ou à Mme Delphine SULIÉ.

***Décision adoptée par l'Associée Unique.***

(...)

**Extrait certifié conforme  
L'Associée Unique  
CASINO, GUICHARD-PERRACHON  
Représentée par Mme Delphine SULIÉ**

DocuSigned by:  
**SULIÉ DELPHINE**  
32860CC5604145B...